

CERTIFICAT

ADAETAE

N° de déclaration d'activité : 119500011 95

En l'application :

- ✓ Du décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- ✓ Du décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L. 6313-3 du code du travail,
- ✓ De l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail,
- ✓ De l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019
- ✓ Du décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- ✓ Du Guide de lecture du Référentiel National Qualité publié sur le site du ministère du travail,
- ✓ Du programme de certification PG25 d'ATALIA Certification

ATALIA Certification, certifie que l'organisme cité ci-dessus a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par le :

Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

Pour les activités suivantes :

- ☒ L6313-1- 1° Actions de formation
- ☐ L6313-1- 2° Bilan de compétences
- ☐ L6313-1- 3° Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
- ☐ L6313-1- 4° Actions de formation par apprentissage

et est déployé sur le site suivant :

84, Boulevard Héloïse 95100 ARGENTEUIL

Sous réserve du respect des caractéristiques certifiées,

ce certificat est valable du 08 février 2022 jusqu'au 11 mai 2024.

Certificat N° ATA 177 2021 b



Le Représentant Légal
JM. LEGAGNEUR

Accréditation Cofrac n°5-0628, Certification de processus, portée disponible sur www.cofrac.fr

ATALIA CERTIFICATION – 15 bis rue du Teillac 35410 NOUVOITOU - Tél. 02 23 07 60 45- <http://atalia.fr>

S.A.R.L au capital de 50 000 € – Siret 401 154 711 00048 – Code APE 7022 Z